

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 1716

présenté par

Mme Elimas, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, M. Hammouche, M. Isaac-Sibille, M. Mignola, M. Balanant, Mme Bannier, M. Barrot, M. Baudu, M. Berta, M. Bolo, M. Bourlanges, M. Bru, M. Cubertafon, Mme de Sarnez, Mme Deprez-Audebert, M. Duvergé, Mme El Haïry, Mme Essayan, M. Fanget, Mme Florennes, M. Fuchs, M. Garcia, Mme Jacquier-Laforge, M. Joncour, M. Lagleize, M. Lainé, M. Laqhila, Mme Lasserre, M. Latombe, M. Loiseau, Mme Luquet, M. Mathiasin, M. Mattei, Mme Mette, M. Michel-Kleisbauer, M. Millienne, M. Pahun, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, Mme Poueyto, M. Ramos, M. Turquois, Mme Vichnievsky et M. Wasserman

ARTICLE 40

À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« parcours »,

insérer les mots :

« élaboré au moment de l'annonce du diagnostic du cancer, pour une mise en place dès l'arrêt des traitements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise que le parcours de soin global est élaboré au moment de l'annonce du diagnostic du cancer, afin de pouvoir débiter le plus rapidement possible après la fin du traitement d'un cancer.

C'est en effet une condition de l'efficacité de ce parcours, puisque plus la prise en charge est précoce, plus l'impact sera positif sur la guérison des patients et sur leur qualité de vie, permettant notamment de limiter le risque de rechute ou de complications.